



Salon des artisans en coopérative



5^e édition

20 & 21 MARS 2024

NANTES • PARC DES EXPOSITIONS DE LA BEAUJOIRE

Guides des exposants





Sommaire

I. INFORMATIONS PRATIQUES – ACCÈS.....	3
1. <i>Lieu de la manifestation.....</i>	3
2. <i>Accès.....</i>	3
Voiture.....	3
Taxis.....	3
Transport en commun.....	3
3. <i>Localisation de l'exposition.....</i>	3
4. <i>Parkings exposants.....</i>	4
II. INFORMATIONS TECHNIQUES.....	5
1. <i>Planning montage/exposition/démontage.....</i>	5
2. <i>Conditions d'accès au parc en montage et démontage.....</i>	6
3. <i>Manutention et stockage des emballages vides.....</i>	7
Manutention (Prestation Payante).....	7
Stockage des emballages vides (Prestation Payante).....	7
4. <i>Gardiennage.....</i>	7
5. <i>Nettoyage.....</i>	7
6. <i>Commission de sécurité.....</i>	8
III. CONTACTS EXPOSANTS.....	9
1. <i>Contacts exposants.....</i>	9
Organisation salon.....	9
Service technique Exposants.....	9
2. <i>Prestataires officiels référencés.....</i>	9
Manutention – Stockage des emballages.....	9
Cabinet de sécurité.....	9
Coordination de sécurité.....	9
Élingage.....	10
Location de mobilier.....	10
Matériels divers (frigos, machines à café, chariots, etc.).....	10
Traiteur : Maison Hebel & M Traiteur.....	10
Audiovisuel.....	11
Décoration florale.....	11
Poste de secours.....	11
IV. RÉCAPITULATIF DES DOCUMENTS À RETOURNER.....	12
V. BADGES / RESTAURATION / AUTRES INFOS.....	13
1. <i>Badges.....</i>	13
2. <i>Déjeuners.....</i>	13
3. <i>Soirées/dîners spectacles.....</i>	14
4. <i>Appli scan coordonnées clients.....</i>	14
5. <i>Appli salon 2024, une nouveauté à portée de main !.....</i>	14
6. <i>WIFI exposants.....</i>	15
7. <i>Divers.....</i>	15
Offre prestations complémentaires traiteur.....	15
Espaces détente.....	15
Consommation d'alcool.....	15



I. Informations pratiques – accès

1. Lieu de la manifestation

PARC DES EXPOSITIONS DE LA BEAUJOIRE
Route de Saint-Joseph de Porterie – 44300 NANTES

2. Accès

Voiture

- Depuis Angers/Paris par l'A11 : sortie Carquefou-Boisbonne-La Beaujoire, puis suivre « La Beaujoire », route de St Joseph de Porterie.
- Depuis Bordeaux/La Rochelle/Aéroport Nantes Atlantique : suivre direction Poitiers par le périphérique Est, puis Rennes et sortir porte 40 « Porte de la Beaujoire »
- Depuis Rennes/Vannes/St Nazaire/La Baule : direction Poitiers et périphérique Est, puis sortie N°38, puis sortie porte 40 « Porte de la Beaujoire ».

Taxis

Station située en face du Parc des Expos : +33 (0)2 40 69 22 22

Transport en commun

- Bus : ligne 75, arrêt Beaujoire ou Ligne 80 Arrêts Batignolles
- Chronobus : C6 arrêt Beaujoire
- Tramway : ligne 1 directe du centre-ville direction La Beaujoire, descente terminus Beaujoire (accès entrée principale par le FORUM « VISITEURS ») ou Ranzay (accès entrée 2 « EXPOSANTS ») - Allo TAN : 0 810 444 444 ou www.tan.fr
- Gare : Gare TGV à 15 minutes du Parc. Prendre la sortie « Gare Nord ». Station de tramway face à la gare (ligne 1 direction Beaujoire). Tél. : 36 35 – www.voyages-sncf.com
- Avion : Aéroport Nantes Atlantique (à 25 mn) – Tél. : 0 892 568 800 (0.34 € ttc la minute)

3. Localisation de l'exposition

Accueil visiteurs : **Forum**

Accueil Exposants : **Galerie Hall 4**

Exposition : **Hall 1, 2, 3, 4, Grand Palais niveau 2 et 3**

Restauration : **Hall XXL**

Commissariat général et accueil technique / 2ème point badges (période de montage uniquement et infos exposants) : **Hall GP3**



4. Parkings exposants



Il est formellement interdit de stationner les véhicules aux abords des halls sous peine d'enlèvement.

**Ne rien laisser d'apparent dans vos véhicules,
pour éviter tout risque de vol.**



II. Informations techniques

Contact technique : Séverine PALUT technique@orcab-artisansartipole.coop

1. Planning montage/exposition/démontage

<p>Horaires de montage des stands par les exposants <i>(Accès Porte 4)</i></p>	<p><u>STANDS NUS (Uniquement)</u> Dimanche 17 mars 2024 de 8 h à 20h Lundi 18 mars 2024 de 8h à 22h Mardi 19 mars 2024 de 8h à 22h <u>IMPÉRATIF</u></p> <p><u>STANDS ECO & PREMIUM</u> Mardi 19 mars 2024 de 8h à 22h</p>
<p>Ouverture de l'exposition</p> <p>Horaires exposants</p>	<p>Mercredi 20 mars 2024 de 9h à 18h30 Jeudi 21 mars 2024 de 9h à 18h</p> <p>Mercredi 20 mars 2024 de 7h à 19h Jeudi 21 mars 2024 de 8h à 18h</p>
<p>Horaires de démontage <i>(Accès Porte 4)</i></p>	<p><u>STANDS NUS, STANDS ECO & PREMIUM</u> Le jeudi 21 mars 2024 de 18h à 23h Le vendredi 22 mars 2024 de 8h à 12h (midi) <u>IMPÉRATIF</u></p> <p>Tous les stands, matériels et marchandises, ainsi que les détritres en tout genre devront être retirés pour le vendredi 22 mars au plus tard à 12h (midi).</p> <p>L'organisateur se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires pour procéder à la libération de votre stand. Les frais engendrés par ces mesures seront à l'entière charge de l'exposant. (Cf. CGV salon des artisans en coopérative : Article 24 - Remise en état)</p> <p><i>L'organisateur se dégage toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol du matériel qui n'aurait pas été retiré à temps par l'exposant.</i></p>

Approvisionnement/Livraisons avant l'ouverture du salon :

Pendant les deux jours de salon, vous pouvez **approvisionner votre stand avant l'ouverture aux visiteurs de 8h00 à 9h00.**

Réception des colis :

Toute marchandise doit être réceptionnée par l'exposant ou son représentant.

En aucun cas l'organisateur ne réceptionnera vos colis. Il se dégage de toute responsabilité en cas de perte, vol ou toute dégradation des colis.

Adresse de livraison :

Informations à indiquer obligatoirement sur les colis.

**Parc des Expositions de la Beaujoire
Salon des artisans en coopérative
Route de Saint Joseph de Porterie
44300 NANTES**

**Nom de la sté exposante
+ Nom du responsable + N° du stand**



2. Conditions d'accès au parc en montage et démontage

OBLIGATOIRE : Accès de tous les véhicules VL et PL par la **porte 4**



ATTENTION !

AUCUN Poids lourd (+3.5T) ne pourra circuler aux abords des halls.
Ils doivent TOUS se rendre OBLIGATOIREMENT sur le parking P (voir plan ↓).
Le déchargement et le chargement se feront UNIQUEMENT sur cette zone.
(Manutention et Stockage - voir page 7 du guide)





3. Manutention et stockage des emballages vides

Manutention (**Prestation Payante**)

L'organisateur n'assure **AUCUN TRAVAIL DE MANUTENTION** et ne fournit pas de matériel de manutention.

Si vous ne pouvez réaliser vous-même les opérations de manutention, il est conseillé de faire appel à un des deux prestataires de manutention et de stockage référencés pour l'événement, à savoir :

CLASQUIN

Louise Gaudier
Tél : +33 (0)1 48 63 33 81 / + 33 (0)6 80 20 63 34
louise.gaudier@clasquin.com
www.clasquin.com

CLAMAGERAN

Louise VIGLIANDI
Tél : +33 (0)6 15 54 68 44
l.vigliandi@clamageran.fr
www.clamageran.fr

Leurs bons de commandes sont à télécharger sur la plateforme salon* et à renvoyer au prestataire que vous aurez retenu.

Stockage des emballages vides (**Prestation Payante**)

Les emballages vides devront être évacués sans délai par les exposants, leurs transporteurs ou manutentionnaires.

Ils peuvent être stockés pendant la période du salon par les sociétés, **CLASQUIN** et **CLAMAGERAN**, référencées pour ce salon (cf. coordonnées ci-dessus).

Bons de commande à télécharger sur la plateforme salon* et à renvoyer au prestataire que vous aurez retenu.

RAPPEL :

Il est interdit d'encombrer les stands avec les emballages pouvant constituer un aliment pour le feu en cas d'incendie.

Il est également interdit de stocker dans les halls des bouteilles de gaz (pour ballon gonflable par exemple).

4. Gardiennage

Une surveillance des halls est assurée par le service de sécurité du Parc, mais il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultats.

Nous recommandons aux exposants de ne jamais laisser le stand sans surveillance, pendant le montage, l'exploitation et le démontage des installations (cf. **CGV salon des artisans en coopérative : Article 19 – Responsabilité**).

5. Nettoyage

L'organisateur assure l'enlèvement du film de protection de la moquette la veille d'ouverture et l'aspiration des sols (uniquement) le mardi 19 et mercredi 20 mars 2024 matin.

*plateforme d'inscription en ligne <https://salonorcab2024.teamresa.net/>



6. Commission de sécurité

Lors du passage de la commission de sécurité le mardi 19 mars dans l'après-midi, les aménagements devront être terminés et conformes au projet validé par l'organisateur.

La présence du responsable du stand est obligatoire.

Le responsable du stand doit être en mesure de présenter les certificats et procès-verbaux des structures nécessitant la validation d'un bureau de contrôle, de classement au feu des matériaux de construction et d'aménagement du stand.

Il est important pour chaque exposant de **prendre connaissance des règles de sécurité, à télécharger sur la plateforme***, en particulier pour tout ce qui concerne l'aménagement du stand, les installations électriques, les produits et machines interdites dans l'enceinte d'une salle d'exposition, et ceux qui demandent une autorisation particulière, etc.

D'une manière générale, les aménagements particuliers ne doivent pas porter atteinte à la sécurité de l'établissement et aux moyens de sécurité qu'il comporte :

- Il est interdit de modifier la couleur des portes
- Pour éviter tout risque de confusion, l'emploi d'enseignes en lettres blanches sur fond vert est rigoureusement interdit. Ces couleurs sont exclusivement réservées à l'indication des sorties.
- L'usage des portes des halls doit être maintenu libre d'accès à la disposition du public pendant toute la durée de la manifestation
- Aucun aménagement (cloisonnement, vélum, etc.) ne peut porter atteinte à la visibilité du balisage des sorties, ni à la signalisation des moyens de secours
- Les périmètres de sécurité et voies d'accès prioritaires sont inconstructibles et non aménageables
- Pendant la présence du public, ces zones doivent rester libres de tout aménagement, dépôt, exposition, immobilisation de tous matériaux, matériels, véhicules, quels qu'ils soient ; faute de quoi, il sera immédiatement procédé, au frais de l'exposant, à leur enlèvement
- Les accès aux façades, points d'eau et poteaux d'incendie doivent être constamment dégagés ce qui exclut totalement durant les périodes d'ouverture au public, tout stationnement de véhicules aux abords des façades des halls recevant le public

Le chargé de sécurité présent durant toute la période d'installation et d'exploitation veillera au respect de ces règles pour le bien de chacun.

Pour toutes questions liées à la sécurité de votre stand, vous pouvez contacter :

Cabinet de sécurité :

HERVE PIERRE SARL – 2 rue Maurice Utrillo – 95110 SANNOIS

Alexandre LE GOFF – Tél : 06 77 15 24 44

contact@hervepierre.com

*plateforme d'inscription en ligne <https://salonorcab2024.teamresa.net/>



III. Contacts exposants

1. Contacts exposants

Organisation salon

(Inscription, badges, repas, 2ème stand, stand extérieur, stand partagé, espace formation, facturation)
salon@orcab-artisansartipole.coop

Service technique Exposants

(Fiche de renseignements et plan de stand, aménagement de stand, montage et démontage)
Séverine PALUT technique@orcab-artisansartipole.coop

2. Prestataires officiels référencés

Manutention – Stockage des emballages

Pour tout besoin en manutention et stockage, 2 prestataires au choix :

CLASQUIN

Abdi EL HOUARI
Tél : +33 (0)1 48 63 33 81
Abdi.elhouari@clasquin.com
www.clasquin.com

CLAMAGERAN

Louise VIGLIANDI
Tél : +33 (0)6 15 54 68 44
l.vigliandi@clamageran.fr
www.clamageran.fr

Cabinet de sécurité

Hervé Pierre CONSULTING SAS – 2 rue Maurice Utrillo – 95110 SANNOIS
Alexandre LE GOFF
Tél : +33(0)6 77 15 24 44
contact@hervepierre.com

Coordination de sécurité

D.O.T

81 rue de Paris
92100 BOULOGNE
Tél : 01 46 05 17 85 - Fax : 01 46 05 76 48
sps@d-o-t.fr



Élingage

Pour vos besoins en élingue, merci de vous adresser à :

RIG UP

David VARD

Port : 06 16 70 77 83 – Tél : 02 40 93 51 19

david.vard@rig-up.fr



L'élingage n'est possible que sur les halls 4 et Grand Palais niveau 2

Location de mobilier

Pour toute commande de mobilier, 2 prestataires au choix :

ALISES

Tél : +33 (0)1 64 11 22 22

infos@alises.fr

www.alises.fr

AMEXPO

ZA de la Pentecôte - 3 rue Jean Rouxel - 44700

ORVAULT

Tél : 02 51 12 90 77 - Fax : 02 51 12 96 77

contact@amexpo.fr

www.amexpo.fr

Matériels divers (frigos, machines à café, chariots, etc.)

Pour toute commande de matériels divers et complémentaires, merci de vous adresser à :

GRAIN DE MALICE

44-56 rue Louis Vannini – 93330 NEUILLY SUR MARNE

Tél : 01 41 53 52 82 – Fax : 01 41 53 52 83

infos@graindemalice.net

www.graindemalice.net

Traiteur : Maison Hebel & M Traiteur

Pour toute commande de prestations Traiteur sur stand, merci de vous adresser à :

MAISON HEBEL & M TRAITEUR

Vincent FAUVEL

Tél : +33(0)6 13 07 90 85

vfauvel@lamaisonhebel.fr

20&21 MARS
NANTES 2 4

PARC DES
EXPOSITIONS
DE LA
BEAUJOIRE



SALON DES ARTISANS
en Coopérative 5^e édition

ORCAB ARTIPOLE

Audiovisuel

Pour toute besoin en audiovisuel, merci de vous adresser à :

NOVELTY Grand Ouest

ZI La Belle Etoile 13 rue Vega - 44470 CARQUEFOU

Tél : 02 40 30 28 08

grand-ouest@novelty.fr

www.novelty-group.com

Décoration florale

Pour toute commande florale, merci de vous adresser à :

LES JARDINS DE GALLY

22 rue de la Communauté - Parc d'activité de la forêt - 44140 LE BIGNON

Véronique ASSELIN

Tél : +33(0)2 40 75 26 56

vasselin@gally.com

www.lesjardinsdegally.com

Poste de secours


Un travail quotidien est réalisé avec les services de sécurité du Parc des Expositions afin de rendre une organisation encadrée.

Un poste de secours sera présent sur toute la durée de l'événement (Montage/Exposition/Démontage) dans le GP2, et sera stipulé sur les plans du salon.

Merci de vous adresser au Commissariat Général en cas de besoin.



IV. Récapitulatif des documents à retourner

Quel élément à envoyer ?	Où l'adresser ?	Date limite
Espace formation	Via la plateforme d'inscription**	Avant le 15 septembre 2023
Partenaires+	Via la plateforme d'inscription**	Avant le 15 septembre 2023
Visibilité Expo +	Via la plateforme d'inscription**	Avant le 15 septembre 2023
Fiche de renseignements + Plan d'aménagement stand* (Implantation coffret électrique, spots...) pour les stands NU ou ECO Stand Premium : le service technique Exposants vous contactera directement	Par mail à technique@orcab-artisansartipole.coop	Avant le 21 février 2024
Plan d'implantation des prestations complémentaires (si besoin : Cloison, réserve, éclairage, moquette, électricité, eau, internet)	Par mail à technique@orcab-artisansartipole.coop	Avant le 21 février 2024  Majoration à compter du 12/02/2024
Attestation Assurance RC	Via la plateforme d'inscription**	Avant le 02 février 2024
Notice SPS exposant	Par mail à sps@d-o-t.fr	Avant le 02 février 2024
Badges AVEC repas	Via la plateforme d'inscription**	Jusqu'au 03 mars 2024 (minuit)
Badges SANS repas	Via la plateforme d'inscription**	Jusqu'au 12 mars 2024 (18h00)
Bon de commande manutention/stockage des emballages vides	par mail à : CLAMAGERAN : l.vigliandi@clamageran.com ou CLASQUIN : Abdi.elhouari@clasquin.com	
Bon de commande Traiteur (prestations sur stand)	vfauvel@lamaisonhebel.fr	Jusqu'au 23 février 2024

* **Merci également de nous envoyer les plans de votre standiste**

** **plateforme d'inscription en ligne** <https://salonorcab2024.teamresa.net/>



V. Badges / Restauration / Autres Infos

1. Badges

Badge non obligatoire lors du montage et démontage.

Pendant la période de montage, le point sur les badges se fait au commissariat général dans le Hall GP3.

Pendant le temps d'exposition, l'accès et l'accueil pour les exposants se fait par l'entrée du Hall 4.

Les badges sont demandés dès le parking exposants, PORTE 4, puis scannés à l'entrée exposants, à l'entrée du déjeuner et du dîner, et lors des temps forts, pour contrôle et sécurité. (Plan Vigipirate).

Les supports de badges et les tours de cou sont à disposition à l'accueil Exposant (Entrée du Hall 4).

Les badges AVEC REPAS sont à commander directement en ligne* jusqu'au dimanche 3 mars 2024 minuit et SANS REPAS jusqu'au 12 mars 2024 (18h00).

Une confirmation mail est envoyée à l'adresse mail renseignée lors de la réservation/création de badge/repas*, pour chaque collaborateur.

Nouveauté 2024 : Les badges seront téléchargeables pour impression, à compter de fin février/début mars 2024. Ils vous seront adressés par e-mail

Une information sera communiquée sur **ORCAB.COOP**, onglet « espace exposants », dès qu'ils seront actifs.

2. Déjeuners

Les déjeuners assis auront lieu les **20 et 21 mars, de 11h45 à 14h00**, dans le **Hall XXL**.

Les déjeuners sont à commander **IMPÉRATIVEMENT** et directement sur la plateforme d'inscription en ligne*, **faute de quoi vous ne pourrez pas accéder à l'espace restauration du salon.**

Les stands incluent un nombre de repas selon la surface réservée. Une fois ce quota renseigné et atteint, les **repas supplémentaires sont à votre charge.**

Déjeuner supplémentaire : 27 € HT.

N.B. : Si vous avez retenu un **stand partagé**, le **nombre de déjeuners** compris **reste celui du quota prévu dans le stand de base**, celui-ci ne sera pas doublé (exemple : stand 9 m² = 2 repas, stand 18 m² = 3 repas, etc...).



Aucune commande de déjeuner ne pourra être prise sur place

INFO :

Pour les personnes n'ayant pas réservé de repas, autre possibilité de se restaurer sur site :

- Le restaurant « **Les terrasses de l'Erdre** » (sur site du Parc des Expositions) reste ouvert durant la manifestation. **Réservation fortement conseillée** au : **02 51 13 41 49**
- Un **foodtruck** sera présent sur site, de la phase de montage au démontage, et durant toute l'exposition (du 17/03 soir au 21/03/2024 soir).

***plateforme d'inscription en ligne** <https://salonorcab2024.teamresa.net/>

20 & 21 MARS
NANTES 2 4

PARC DES
EXPOSITIONS
DE LA
BEAUJOIRE



SALON DES ARTISANS
en Coopérative 5^e édition

ORCAB ARTIPOLE

3. Soirées/dîners spectacles

Chaque journée de salon se clôture sur une soirée dîner/spectacle surprenante, spectaculaire et éblouissante, les 20 et 21 mars 2024 (Hall XXL), avec des artistes et une tête d'affiche de renom.

Accès uniquement sur réservation.

Ouverture du **cocktail apéritif** à : **18h30** - mercredi 20 mars et **18h** - jeudi 21 mars.

Lancement du **dîner assis** à **19h15** - mercredi 20 mars et **18h45** - jeudi 21/03/2024.

Repas à commander en ligne* jusqu'au dimanche 3 mars 2024 (minuit).

Tarif dîner : 38 € HT (tarif préférentiel exposants)



Aucune commande de dîner ne pourra être prise sur place

4. Appli scan coordonnées clients

Initiée en 2022, chaque exposant a la possibilité de télécharger sur le smartphone une application afin de scanner gratuitement les **codes-barres des badges visiteurs** sur les stands, et ainsi recueillir leurs coordonnées, afin de leur transmettre vos supports de communication ou autres éléments, en fonction des échanges lors du salon.

Les informations de téléchargement vous seront envoyées à l'approche du salon (**QR Code à disposition à l'accueil exposants**), et les résultats vous seront transmis à l'issue de l'évènement.

5. Appli salon 2024, une nouveauté à portée de main !

En remplacement du guide et plan papier, cette appli plus éco-responsable, modernise le salon, dynamise et facilite la visite.



En un coup d'œil, retrouvez la **liste des exposants, leur fiche détaillée, le plan interactif et les infos pratiques.**

En **créant un compte**, l'appli permet de mettre en **favoris les exposants, les conférences/tables rondes, les formations et les sorties culturelles.**

Vous retrouverez également les **actualités salon, les vidéos**, etc. qui seront postées.

Des **notifications** tiendront informés en temps réel les utilisateurs.

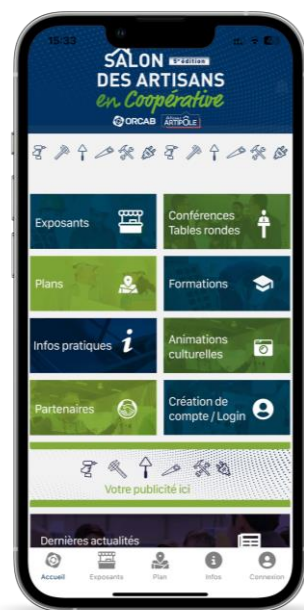


L'application « Salon des artisans en coopérative 2024 » sera disponible et téléchargeable **sur le store à partir de mi-décembre 2023.**

Elle pourra aussi être téléchargée le jour « J » pour les retardataires !

A NOTER : que les **réservations badges et repas se font uniquement sur la plateforme d'inscription*** et non sur l'appli salon.

***plateforme d'inscription en ligne** <https://salonorcab2024.teamresa.net/>





6. WIFI exposants

Le Parc des Expositions de Nantes est équipé d'un réseau de fibre optique.

Pour se connecter à la WIFI** depuis un ordinateur (équipé d'une carte réseau) ou un Smartphone, choisissez le réseau **Exponantes Le Parc**, puis renseignez :

Identifiant : **orcab2024**

Mot de passe : **orcab2024**

Un lien apparaît sur lequel vous cliquez pour accéder à la page souhaitée.

**** L'organisateur ne peut garantir le débit.**

7. Divers

Offre prestations complémentaires traiteur

Pour animer votre stand ou pour toute demande de prestation traiteur (cocktail avec du personnel de service, petits fours, etc...), une **carte Traiteur de prestations complémentaires** est mise à votre disposition, avec son **bon de commande**. Éléments **téléchargeables sur la plateforme salon***, et à renvoyer au prestataire référencé (*cf. coordonnées page 10 du guide*).

La commande doit être transmise pour le **vendredi 23 février 2024, dernier délai**.

Espaces détente

Des espaces détente sont à votre disposition dans chaque hall de l'exposition.

Consommation d'alcool

Rappel de l'article 25, des Conditions Générales et Règlement du salon des artisans en coopérative.

« Pour limiter la consommation excessive d'alcool (notamment d'alcool fort) préjudiciable à l'ambiance générale du salon et dangereuse en termes de sécurité des personnes, il est demandé aux exposants de restreindre la distribution d'alcool et de préférer les boissons non alcoolisées. A cet égard, en cas de plaintes répétées de la part des visiteurs et/ou exposants, l'organisateur se réserve le droit d'exiger la fermeture du stand sous contrôle d'huissier de l'exposant fautif ».